

Grands débats du territoire : Pouvoir d'achat
Dimanche 10 mars 2019

Animateur : Renaud GEORGE

Monsieur le Maire introduit le débat en balayant les éléments constituant la définition du « pouvoir d'achat », thème au cœur du mouvement social aujourd'hui.

D'abord, lorsque l'on parle du pouvoir d'achat, nous parlons nécessairement des revenus. Ce sont les salaires, la rémunération, les prestations sociales (allocations, vieillesse, handicap...). Et, il faut prendre en compte également ce qui vient diminuer les ressources, les taxes et impôts.

Enfin, le pouvoir d'achat c'est aussi les dépenses : d'énergie, d'alimentation, de loisirs... Ces dernières décennies, nous assistons à une lente érosion. Les revenus d'activité progressent lentement en France depuis les années 90. Les bas revenus restent la norme : 15% des salariés sont au SMIC et 40% des français sont payés moins de 1,3 fois le SMIC.

Les prestations sociales ont également diminué. Par exemple, les médicaments sont moins bien remboursés et engendrent des coûts plus importants de mutuelle, le nombre d'années de cotisation nécessaires pour toucher la retraite a également augmenté et par conséquent moins d'actifs partent à la retraite avec un taux plein.

Aussi, nous constatons depuis les années 2000 une augmentation des prix. L'augmentation du coût des matières premières et l'arrivée de l'euro ont engendré une hausse des prix des produits de première nécessité au-delà de l'inflation. Par ailleurs, les dépenses contraintes, c'est à dire les dépenses sur lesquelles le citoyen n'a que peu de choix (loyer, télécom, énergie, assurances...) pèsent de plus en plus lourd. Elles représentaient 13% du budget moyen en 1960 et 30% en 2018.

Nous constatons également que le pouvoir d'achat varie en fonction des territoires. Par exemple, les écarts concernant les dépenses de loyer sont importants selon qu'on habite à Paris ou en province. Également, les dépenses de transport varient en fonction de la déserte du lieu d'habitation en termes de transports en commun : le coût du déplacement n'est pas le même dans une Métropole ou la campagne.

Enfin nos vies ne se ressemblent pas, et ce qui peut être indispensable pour l'un ne le sera pas pour l'autre. Le pouvoir d'achat est également impacté des dépenses que l'on ne maîtrise pas nécessairement, imposées par la société de consommation et de l'image ou par les entreprises qui créent un besoin. Nous sommes incités à consommer davantage et certaines dépenses sont dorénavant alors indispensables (exemple : internet, téléphones portables). Inévitablement, ces nouvelles dépenses viennent diminuer le pouvoir d'achat : les dépenses de communication constituent ainsi un total d'environ 90€ par foyer. Les commerces et entreprises jouent un rôle dans le pouvoir d'achat, avec l'optimisation des remboursements des mutuelles par certains opticiens par exemple qui incitent à l'achat de montures plus onéreuses en arguant qu'elles seront remboursées, avec le problème de l'obsolescence programmée, avec de plus en plus de contrat incluant des options inutiles pour le consommateur...

Discussion en assemblée plénière : diagnostic et propositions

- Un intervenant souhaite commencer en ajoutant une précision sur les statistiques concernant les salaires : 10% de la population vit avec moins de 900€, la moitié de la population avec moins de 1500€ et, à partir de 3000€ les personnes sont considérées comme « favorisées ».
- A été précisé que le pouvoir d'achat est intimement lié à l'inflation. Ainsi, si le SMIC augmente mais qu'en face l'inflation est forte, le pouvoir d'achat n'en sera pas augmenté. L'intervenant exprime le sentiment qu'à l'affichage, les prix des produits alimentaires augmentent peu. En revanche, une forte augmentation peut être constatée sur les dépenses d'énergies telles que l'électricité, le gaz ou encore l'essence. Ces dernières années, l'augmentation de ces dépenses est importante par rapport à l'inflation.
- Il est dit que 75% du prix total des factures EDF correspondent à des taxes, elles même soumises à la TVA !
- Un intervenant souhaite une vraie réflexion concernant les salaires, une sorte de « Grenelle » des salaires. Il est rappelé qu'en 1968, les salaires ont augmenté d'au moins 10%, qu'en 1936 sont créés les congés payés, qu'en 2008 9 milliards ont été trouvés pour financer les banques en difficulté. Il devrait donc être possible de trouver le financement pour augmenter les salaires. Aussi, il propose concernant les loyers que ceux-ci soient encadrés d'une part et que d'autre part les logements sociaux soient davantage développés. Ces deux actions pourraient avoir pour conséquences de faire baisser les prix. Enfin, concernant la santé et notamment les frais d'honoraires, il est souhaité d'agir afin notamment d'encadrer mieux les dépassements médicaux.
- Un participant précise qu'une forte hausse des prix des matières premières est constatée.
- Un participant indique qu'il est nécessaire dans un premier temps de s'interroger sur le niveau de richesse du pays avant de s'interroger sur le pouvoir d'achat. Est évoqué un décalage entre le fonctionnement de la consommation et le fonctionnement de la production, il est fondamental de recréer un lien entre ses deux facteurs.
- Un intervenant souhaite que le montant du SMIC varie en fonction des dépenses du salariés. Il souhaite que des réflexions sur ce point soient enclenchées au niveau des syndicats et des politiques.
- Un intervenant souhaite préciser que le SMIC augmente régulièrement, même si l'augmentation n'est pas suffisante alors que les autres salaires stagnent. Il vaudrait mieux définir les augmentations au niveau des branches.
- Une personne s'interroge sur le calcul de l'indice de l'inflation. Il est constaté qu'il ne correspond pas forcément à la réalité.
- Un intervenant suppose que les politiques mentent aux citoyens. Que c'est à l'Etat de trouver des solutions et non aux habitants. Il évoque également le sujet des banques qui se nourriraient sur leurs clients.
- Monsieur le Maire précise que lors de l'analyse des dossiers au CCAS, il est parfois constaté des charges quotidiennes avec des montants élevés. En effet, dans certains cas, les personnes connaissent mal leurs contrats (téléphonie, assurance automobile...), ne font pas jouer la concurrence, ne négocient pas les prix. Ainsi, lorsqu'on s'attaque à ce type de dépenses cela peut permettre d'agir sur le pouvoir d'achat en économisant. Il

précise qu'il est certainement possible d'agir à plus grande échelle (négociations de groupe, au niveau d'une collectivité par exemple) pour faire baisser ces charges.

- Un intervenant ajoute que le citoyen ne doit considérer qu'il n'a pas de rôle, qu'il est plus responsable que l'Etat et que le peuple doit aussi s'impliquer pour redresser le pays.
- Sont évoqués les écarts de pouvoir d'achat qui se creusent de plus en plus et que davantage de citoyens devraient participer à la redistribution. Est par exemple proposée la mise en place d'une TVA en fonction des revenus.
- Un intervenant, par le biais d'un rapide sondage, fait constater que les dépenses de logement, loyers et prêts, constituent la majeure partie des charges mensuelles. Il souligne également les difficultés pour se loger en fonction des contrats de travail (CDD, périodes d'essai). Il est également constaté qu'en 20 ans, les prix de l'immobilier ont explosé, notamment dans les villes où il y a de l'emploi.
- Une personne évoque son expérience et indique qu'elle est en couple à la retraite et propriétaire de leur logement. Elle suggère un plafonnement des retraites car lorsque l'on a payé son toit, les études des enfants, le reste des revenus est entièrement pour les loisirs, et les revenus peuvent être largement suffisants. Une redistribution des retraites en fonction d'un plafond défini pourrait être rationnelle et permettre une solidarité intergénérationnelle.
- Un intervenant propose la suppression de la monnaie allant de pair avec l'instauration d'un nouveau système d'impôt taxant toute transaction financière (dont le montant total serait de 27000 milliards). Cette recette permettrait de supprimer la TVA, l'impôt sur le revenu et beaucoup d'autres taxes.
- Il est précisé que les personnes présentes sur les ronds-points ne sont pas que des retraités mais aussi des salariés pauvres.
- Une personne s'interroge sur la faisabilité de plafonner les salaires des grands patrons afin de créer une sorte de fond social qui permettrait de pallier aux grosses « tuiles » qui peuvent arriver dans les foyers.
- Il est proposé de plafonner les dépenses publiques en réduisant la mille-feuille administratif et ainsi trouver des économies qui permettrait de moins collecter de TVA.
- Concernant la suppression de la monnaie fiduciaire, il est précisé qu'une des conséquences serait la fin du travail non déclaré mais également la fin de niches fiscales.
- Un intervenant répond que suppression de la monnaie risquerait de mettre les cités « en feu » car mettrait fin au trafic de drogue.
- Un participant souhaite rappeler que certains retraités payent l'impôt et que par conséquent la solidarité en ce sens continue. Il est demandé à ce qu'une réflexion concernant la taxe de solidarité soit entamée.
- Concernant les logements sociaux, il est confirmé que c'est un bon outil pour permettre aux jeunes de se loger mais que le système devrait être davantage encadré, notamment lorsque le logement est devenu trop grand ou encore lorsque les revenus ont augmenté.
- Une personne revient sur le coût de l'électricité, elle explique qu'elle a fait installer des panneaux solaires et que par conséquent, elle ne paye que ce qu'elle consomme. Elle précise que certaines communes ont mutualisé ce type de système.
- Un intervenant cite l'exemple de l'Allemagne où plus souvent qu'en France des équipements (machines à laver...) et des structures (crèches) sont créés au sein des logements collectifs et partagés entre les locataires/propriétaire. Il constate que le principe de mutualisation et de partage est une des solutions permettant d'augmenter le

pouvoir d'achat. Il ajoute que c'est au citoyen de provoquer des décisions, qu'il est important de se savoir tous acteurs et contributeurs. Il ajoute qu'il est également important de résister à la société de consommation. Le citoyen doit apprendre certains réflexes et être acteur.

Il évoque également la problématique de l'emploi en France et précise qu'à 50 ans il est quasi impossible de retrouver un emploi et qu'il est facile de sombrer alors dans des situations pénibles.

Également, il s'interroge sur l'utilité de la mutuelle, il affirme qu'il est important de travailler sur des sujets de ce type. Enfin, il ajoute que le mouvement social actuel était attendu et que ce sont ces mouvements qui permettent de progresser. Pour conclure, est souligné le manque de solidarité et l'individualisme français.

- Un intervenant indique qu'il serait indispensable de connaître le prix des médicaments remboursés afin d'avoir conscience du coût pour la société. De plus, cela éviterait peut-être parfois de prendre des médicaments totalement remboursés certes, mais dont on pourrait se passer.
- Une personne revient sur le fait de faire jouer la concurrence et précise que la puissance publique devrait jouer un rôle d'explication et d'information pour rendre certaines dépenses, contrats, compréhensibles (exemple : sur les abonnements téléphoniques, extension de garanties, conditions générales de ventes, voire pour négocier des contrats de groupe).
- Un intervenant précise que la retraite, la maladie et la dépendance sont sources d'inquiétudes pour les bas revenus qui ne peuvent prévoir les imprévus.
- Une personne ajoute qu'il est urgent d'amorcer une véritable politique vieillesse car la proportion de personnes âgées va augmenter et sera telle qu'il sera impossible d'avoir les institutions correspondantes. Il est nécessaire d'organiser le maintien à domicile des personnes âgées.
- Une personne précise que le covoiturage serait à favoriser et encourager car cela permettrait une économie individuelle d'une part mais également d'aller dans le sens de la transition écologique.
- Concernant la santé, il est précisé que certains médicaments ne sont plus remboursés, notamment pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.
- Une personne fait part de son inquiétude quand au fait que les maisons de retraites soient reprises par des entreprises privées. Il pense que certains domaines doivent rester dans la sphère publique ou qu'un vrai contrôle soit exercé.
- Un intervenant ajoute que la réglementation notamment des réductions de charges constitue dans certains cas une barrière pour l'employeur pour augmenter les salariés. Au-delà de 1,6 SMIC, les charges patronales explosent.
Il serait intéressant de mettre en place une réduction de charges sociales au-delà de 1,6 SMIC, afin de pouvoir augmenter ses salariés ou embaucher.
- Une personne interroge sur la possibilité de gestion des maisons de retraite par le biais de délégations de service public.
- Il est répondu que dans le cadre d'une délégation de service public, la collectivité doit être propriétaire du bien délégué, ainsi, cette solution ne serait possible que pour les communes disposant d'un budget suffisant.

- Une personne souhaite préciser qu'il y a des travailleurs fiscalisés et en face des personnes qui ne travaillent pas, bénéficient de prestations sociales, mais ne sont pas soumises à l'impôt. Les travailleurs « pauvres » semblent être aussi les plus pénalisés.